

D'après le premier tableau, l'on verra que le nombre des détenus protestants actuels est de douze et que les termes de sentence non expirés varient de 15 jours à 9 mois. Les dix premiers étaient détenus à la fin de 1859 et les deux derniers furent admis le 16 avril et le 17 août, respectivement, de cette année.

Le second tableau démontre que sept prisonniers ont été libérés durant la présente année, un s'est évadé, et un à été transféré au pénitencier provincial. Un des prisonniers libérés, dont sa sentence était pour la vie, à reçu son pardon de son excellence l'administrateur du gouvernement.

Le 31 décembre, 1859, les détenus protestants étaient au nombre de....	19	
Admis durant l'année.....	2	21
Libérés durant l'année.....	7	
Évadés.....	1	
Transférés au pénitencier provincial.....	1	
Actuellement détenus.....	12	21

Je termine ce rapport en témoignant de la sollicitude judicieuse que le Dr. Nelson a su apporter pendant qu'il dirigeait cette prison, en facilitant l'accomplissement de mes devoirs religieux envers les prisonniers, et tout en faisant des vœux pour que les réformes commencées dans cette institution se continuent, et pour que cette dernière, (ce dont je ne doute nullement) devienne un véritable bienfait pour le pays.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé,) JOHN ALLAN

ISLE-AUX-NOIX,
31 décembre 1860.